

fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

20
25

Rapport annuel

Un collectif engagé
pour une finance à impact social



Farid, ancien taxi parisien reconverti en éleveur laitier en Bretagne grâce au soutien de la foncière **Le Printemps des terres**.

© LE PRINTEMPS DES TERRES



Un atelier collectif au Wake up Café de Marseille, structure d'insertion pour les personnes sortant de prison, financée par **Quero Capital**.

© WAKE UP CAFÉ



Habitat partagé pour seniors atteints de maladies neurodégénératives par **Urban Solidarité Investissement** à Antony (Hauts-de-Seine).

© MAISON MIRABEAU



À Bourg-la-Reine, une maison partagée accueille jeunes actifs avec et sans handicap mental, grâce à **Fratries**.

© STEVEN ROUSSEL



Accompagnement de personnes vulnérables éloignées de l'emploi à Aix-en-Provence, Marseille et Aubagne grâce à **La Varappe**.

© CYRIL CRESSPEAU



Maintien à domicile de personnes âgées dépendantes grâce à la coopérative **Les 3 colonnes**.

© SCIC LES 3 COLONNES

Rapport moral

**Structurer, fédérer,
transformer**

page 4

En bref

Ça s'est passé en 2025

page 6

L'association FAIR

Un collectif unique

page 8

Une ambition collective

page 10

**Renforcer l'expertise et
l'exigence**

page 12

Nos activités

**Promouvoir une finance
à impact social**

page 14

Développer les pratiques

page 16

Représenter les acteurs

page 18

**Accompagner adhérents
et partenaires**

page 20

**Rassembler autour
de valeurs fortes**

page 22

Les adhérents

154 adhérents

page 24

Les partenaires

Ils nous soutiennent

page 26

Rapport financier

**Une gestion rigoureuse au
service du projet**

page 27

“Structurer, fédérer, transformer”



2025 EST L'ANNÉE DE MI-PAROURS DU PLAN STRATÉGIQUE 2024-2026 DE L'ASSOCIATION.

C'est dans un contexte politique, économique et international troublé, avec la remise en cause

de certaines avancées de la finance durable, que FAIR a poursuivi avec constance son ambition : **faire de la finance solidaire et à impact social un levier des grandes transitions sociales et écologiques.** C'est d'ailleurs bien dans la tempête qu'il faut non pas reculer, mais conserver le cap fixé.

Les trois axes structurants de notre feuille de route, à savoir engager les épargnants, renforcer notre communauté de membres et développer un laboratoire d'idées et de pratiques ont guidé une nouvelle fois l'action de l'association, de ses membres et de ses équipes tout au long de l'année.

En outre, la publication du *Baromètre de la finance solidaire*, le lancement d'une vaste étude sur les épargnants solidaires, la diffusion de nouveaux guides et études sur l'investissement à impact, fruit des groupes de travail, illustrent cette volonté d'allier rigueur, expertise, pédagogie et capacité d'entraînement.

FAIR s'est attachée à rendre la finance solidaire et à impact social plus lisible et concrète à la fois pour les épargnants, les investisseurs, ainsi que l'ensemble de l'écosystème. Cela a été rendu possible grâce aux campagnes de sensibilisation grand public, au rôle de boussole qu'assure le label Finansol, au travail conséquent de plaidoyer, et en mettant en lumière les projets financés et les impacts réels produits partout en France.

EN 2025, FAIR A POURSUIVI SA DYNAMIQUE DE CROISSANCE ET DE DIVERSIFICATION. Le collectif s'est enrichi de nouveaux acteurs issus de l'épargne salariale, de la gestion d'actifs, des foncières solidaires, du capital-investissement à impact et du monde associatif. Cette diversité constitue bien l'une

de nos principales forces. Elle permet de croiser à la fois des expertises, des cultures professionnelles et des expériences de terrain profondément complémentaires, au service d'une vision commune.

Une vitalité qui s'est aussi exprimée dans l'animation de nombreux groupes de travail dédiés à des thèmes structurants, ou encore à travers des temps collectifs comme la première édition des Estivales et les Conventions d'affaires organisées à Paris et en régions. C'est un fait : **ces espaces d'échanges et de co-construction sont devenus des lieux clés de montée en compétence et d'innovation collective.**

Je veux saluer ici l'engagement de nos adhérents, qui donnent de leur temps, partagent leurs pratiques et contribuent à faire vivre une intelligence collective unique dans le paysage financier. Je remercie également l'équipe de FAIR, dont l'expertise et la capacité d'initiative rendent possible cette dynamique au quotidien. C'est d'ailleurs l'occasion pour moi d'exprimer toute ma reconnaissance à nos partenaires structurels tels que la Banque de Territoires, MAIF, la Direction générale du Trésor et à Mirova, ainsi que nos partenaires projets, à savoir le Crédit Mutuel AM, le Crédit Mutuel Alliance Fédérale, la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, la région Ile-de-France, Montpellier Métropole et enfin la ville de Lyon.

“Je veux saluer ici l'engagement de nos adhérents, qui donnent de leur temps, partagent leurs pratiques et contribuent à faire vivre une intelligence collective unique dans le paysage financier.”

2025 A CONSTITUÉ UNE ÉTAPE STRUCTURANTE POUR LE LABEL FINANSOL. Le Comité du label et son Secrétariat ont engagé des évolutions majeures



PIERRE RISPOLI,
Président de FAIR

du règlement, à la fois en termes d'exigence et de méthodologie, qui traduisent une volonté claire, celle de **réaffirmer la cohérence et la crédibilité du label dans un environnement financier, on le voit bien, de plus en plus complexe.**

Le Comité du label ainsi que toute l'équipe de FAIR remercient Isabelle Guénard-Malaussène pour avoir assuré la Présidence du Comité du label durant ces dernières années, ainsi que pour avoir engagé et poursuivi les travaux structurants tels que l'intégration des critères de mesure d'impact et le référentiel d'exclusions. Et c'est d'ailleurs au cours de cette année que nous avons accueilli Pierre Valentin en qualité de nouveau président du Comité du label. Je veux aussi souligner et remercier l'engagement des grands émetteurs de produits solidaires (livret d'épargne de partage, contrats d'épargne salariale ou d'assurance vie et contrats à impact) qui, par leur engagement, permettent de diffuser au plus grand nombre la finance solidaire. De même, je souhaite remercier les bénéficiaires du label Finansol qui, par leur action dans les territoires et au plus près des besoins, sont les ambassadeurs de notre label qu'ils font rayonner.

DANS UN MOMENT DE RECOMPOSITION DES CADRES RÉGLEMENTAIRES FRANÇAIS ET EUROPÉENS, FAIR a poursuivi son rôle de porte-voix. L'association s'est pleinement mobilisée sur de nombreux fronts comme le budget, la fiscalité de l'actionnariat solidaire, ou encore la révision de la directive SFDR et la stratégie nationale de l'ESS. Ces travaux de plaidoyer, menés en lien étroit avec nos adhérents et nos partenaires, ont permis plusieurs avancées notables, notamment au niveau européen, où l'investissement à impact commence à trouver une reconnaissance plus explicite dans les textes. On ne le rappellera jamais assez : **la transformation de la finance ne peut se faire sans un cadre public stable, lisible et incitatif,** capable de soutenir l'engagement de long terme au service de l'intérêt général.

FAIR a également renforcé ses coopérations internationales, notamment à travers le GSG France for Impact Finance et ses échanges avec ses homologues européens, afin de faire rayonner le modèle français de la finance solidaire et de l'investissement à impact.

ENFIN, IL N'AURA ÉCHAPPÉ À PERSONNE que dans le paysage international actuel, les urgences climatiques, sociales et démocratiques coexistent avec des tentations de repli et de vision court-termisme.

C'est à ce titre que **la finance solidaire et à impact social doit apparaître plus que jamais comme une réponse crédible.** Pour cela, nous devons continuer à faire grandir le mouvement, à élargir le cercle des acteurs engagés, à convaincre de nouveaux épargnants, à outiller davantage les professionnels du secteur et à construire des référentiels communs d'impact.

Les prochaines années devront être celles de l'approfondissement autant que du passage à l'échelle : approfondissement des pratiques d'impact et de sa mesure ; passage à l'échelle des volumes, des coopérations et des politiques publiques favorables. Elles devront aussi être celles d'un dialogue renouvelé avec les citoyens, les entreprises, les territoires et les décideurs, pour démontrer que l'impact n'est définitivement plus l'ennemi du rendement, mais l'une de ses formes les plus fécondes à long terme.

FAIR continuera d'y contribuer, fidèle à sa mission : révéler et mobiliser le pouvoir de l'épargne et de l'investissement au service d'une économie plus humaine, d'une société plus solidaire et d'un monde plus juste.

POUR CONCLURE, et avant de remercier l'ensemble du Bureau, du Conseil d'administration, du Comité du label, du Conseil scientifique, nos partenaires institutionnels et privés, ainsi que toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien au sein du collectif FAIR, je tenais à saluer le dévouement et la vision dont Thierry Sibieude a fait preuve en qualité de Président de l'association, dont l'engagement depuis le 16 mai 2024 a été déterminant pour mettre en mouvement dès sa première année le plan stratégique 2024-2026. Cette dernière année marquera l'achèvement de ce plan stratégique et **ensemble, nous ferons progresser cette autre idée de la finance, une finance au service du bien commun qui œuvre pour une société plus juste et solidaire.**

“Les prochaines années devront être celles de l'approfondissement autant que du passage à l'échelle”



Ça s'est passé en 2025

JANVIER

FORMATION à la finance solidaire de conseillers bancaires pour la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

ORGANISATION de la galette des adhérents de FAIR



PARTICIPATION à la Conférence nationale des financeurs de l'ESS

ORGANISATION de la 1^{ère} édition des Estivales



MARS



PUBLICATION d'un guide sur les bonnes pratiques de l'investissement à impact



LANCEMENT d'une grande enquête sur les épargnants solidaires, dont les résultats seront diffusés en 2026

ORGANISATION des conventions d'affaires à Lyon

ORGANISATION du webinar « Impact & Performance : la nouvelle équation du conseil patrimonial » à destination des CGP et family offices

JUIN



PUBLICATION du 23^e Baromètre de la finance solidaire en partenariat avec La Croix

AOÛT



PUBLICATION d'un dossier sur les labels dans UFC-Que Choisir

AVRIL

ÉLECTION de Pierre Valentin comme Président du Comité du label Finansol



SEPT.

ORGANISATION des conventions d'affaires à Montpellier

ANIMATION d'une conférence sur la finance solidaire à destination des CGP à Patrimonia

LANCEMENT d'un groupe de travail dédié à l'investissement à l'international



INTERVENTION de Pierre Valentin lors du lancement de la Semaine de la finance responsable

OCT.

ORGANISATION de conventions d'affaires à Paris

NOMINATION de Pierre Rispoli comme Président de FAIR par intérim



NOV.



18^E SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

PARTICIPATION à l'Impact week à Malmö

INTERVENTION lors d'Investir day sur les fonds solidaires et leur performance

PARTICIPATION à la KISS, la Kermesse de l'immobilier social et solidaire



PUBLICATION d'un dossier dédié à l'actionnariat solidaire dans Libération

DÉC.



PUBLICATION du Zoom sur la finance solidaire

PUBLICATION d'une étude dédiée aux fonds solidaires dits « 85/15 »

ORGANISATION de la rencontre du GSG France en présence de Nick Hurd



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL

- Actionnariat solidaire
- Épargne de partage
- Foncières solidaires
- Fonds solidaires
- Investissement international
- Pratiques d'impact des financeurs et investisseurs à impact
- GSG France

CHIFFRES CLÉS DE LA FINANCE SOLIDAIRE EN 2024



29,4 milliards d'€ d'encours



1400 projets à impact social ou environnemental soutenus



14,9 millions d'€ de dons à des associations



2400 hectares d'agriculture biologique soutenus



21 000 emplois créés ou consolidés

ET DE LA FINANCE À IMPACT EN 2023

34,6 milliards d'€ d'actifs sous gestion répartis dans 259 véhicules d'investissement

16,4 milliards d'€ investis dans 13 800 organisations ayant un impact social ou environnemental

Un collectif unique

FAIR œuvre depuis 30 ans à la promotion d'une finance à impact social en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels. L'association réunit plus de 150 acteurs : banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées. Elle gère le label Finansol, créé en 1997 par des acteurs de la société civile, qui garantit l'impact social des produits d'épargne labellisés, ainsi que la transparence de l'information. La finalité de l'action de FAIR est claire : faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir et les accompagner afin d'agir ensemble en faveur d'une société plus juste et d'un monde plus durable.

La gouvernance de FAIR

En 2025, le Bureau de l'association est composé de :



Pierre Rispoli
Président par
intérim, Président
du directoire d'Esfin
Gestion



**Mage
Loys-Carreiras**
Vice-présidente
en charge des
adhésions



**Marie
Leclerc-Bruant**
Secrétaire,
Responsable du
marché ESS Caisse
d'Epargne à BPCE



Philippe Poiré
Trésorier,
Responsable de la
finance solidaire
chez Crédit Mutuel
AM



**Charles Le Gac
de Lansalut**
Président de Soliko

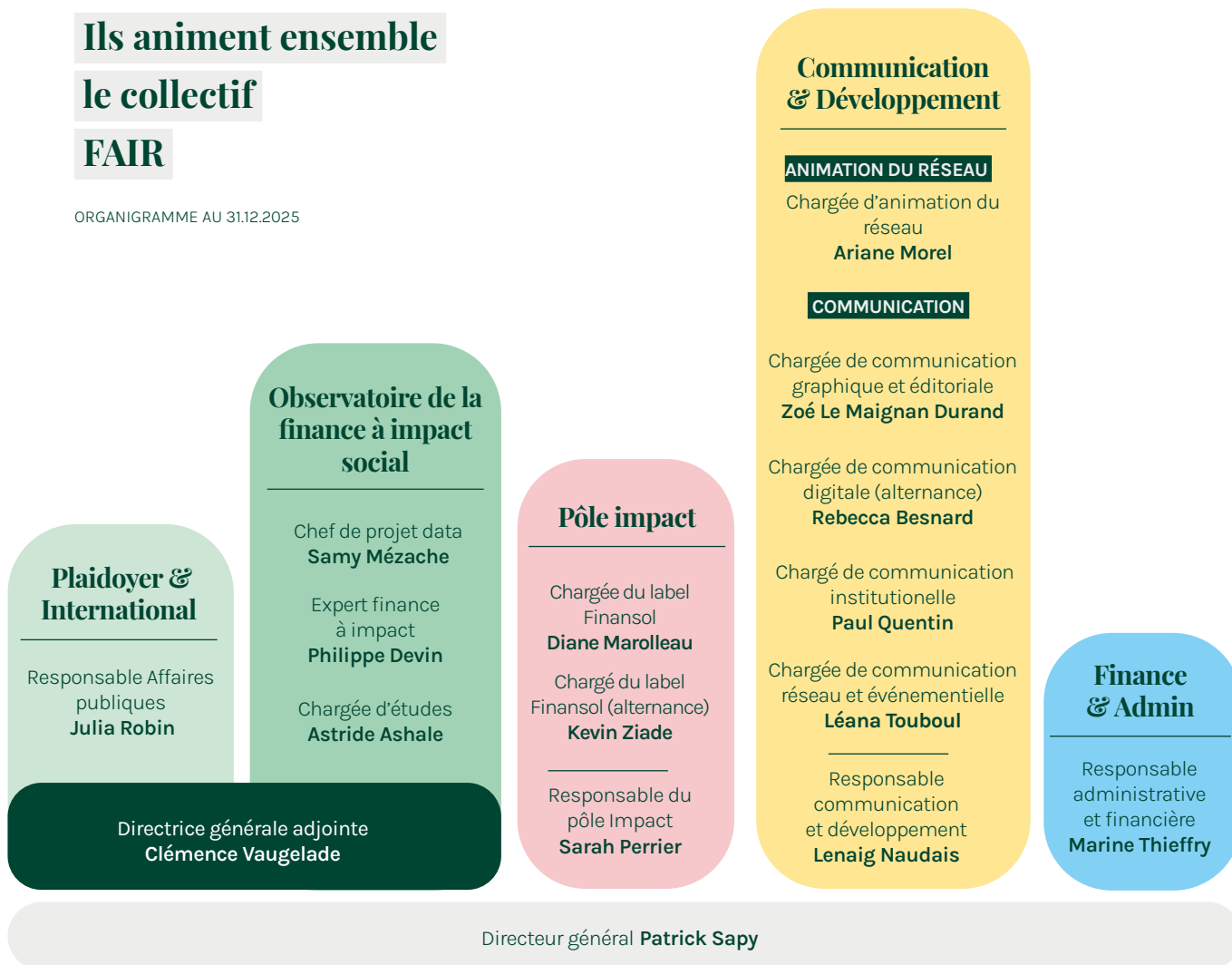
En 2025, le Conseil d'Administration est composé de **Laurence Laplane** (Amundi), **Marie Leclerc-Bruant** (BPCE), **Geoffroy de Vienne** (CIES), **Philippe Poiré** (Crédit Mutuel AM), **Catherine El Arouni** (Enercoop), **Pierre Rispoli** (Esfin Gestion), **Bernadette Paul Cornu** (Familles solidaires), **Alexis Charvériat** (Habitat et Humanisme), **Pierre-Emmanuel Grange** (La Banque Postale), **Céline Scordia** (La Nef), **Julien Benayoun** (Lita), **Loïc Dano** (MAIF), **Fabien Leonhardt** (Mirova), **Brigitte Monsou** (Oikocrédit), **Anne-Sophie Bougouin** (SIDI), **Charles Le Gac de Lansalut** (Soliko), **Emilie Debled**, **Mage Loys-Carreiras** et **Laurence Moret**.

Le Conseil d'administration et le Comité de Nomination adressent leurs remerciements à **Thierry Sibieude** pour l'engagement dont il a fait preuve tout au long de son mandat de Président de l'association. Sa vision stratégique et sa détermination ont été décisives et ont permis à FAIR de renforcer la robustesse de sa gouvernance, sa crédibilité, son expertise et son rayonnement sur le plan national comme européen.

Ils animent ensemble le collectif

FAIR

ORGANIGRAMME AU 31.12.2025



Partie intégrante des réflexions du secteur

La coconstruction étant au cœur de ses actions, FAIR intègre des réseaux nationaux et internationaux.



Une ambition collective

À l'occasion du lancement du plan stratégique de FAIR pour les années 2024-2026, l'association a engagé, avec l'appui du Conseil d'Administration, un travail approfondi de mise en cohérence de son identité institutionnelle. Cette démarche collaborative a permis de donner corps aux fondamentaux du collectif et remettre en mots l'existant. Ce travail marque une étape dans la valorisation de FAIR : il réaffirme qui nous sommes, ce qui nous rassemble et ce qui nous guide, tout cela à travers une vision, des valeurs et un manifeste.

Notre vision

FAIR s'engage pour un monde dans lequel la finance constitue un levier majeur des grandes transitions de notre époque, en donnant la priorité à l'impact social et écologique. Notre collectif est précurseur d'une nouvelle ère, où chaque citoyen est acteur d'une économie plus humaine, d'une société plus solidaire et d'un monde plus juste.

Nos valeurs



SOLIDARITÉ

• Chez FAIR, la solidarité s'exprime dans le quotidien à travers le soutien et le financement de projets à impact social et environnemental qui contribue à une transition juste et change la vie des citoyens.



TRANSPARENCE

• Elle est essentielle pour instaurer la confiance entre les épargnants, les porteurs de projet et les institutions. FAIR permet cela notamment à travers le label Finansol, une véritable boussole pour les épargnants et les investisseurs institutionnels.



COOPÉRATION

• FAIR fédère ses membres, impulse des groupes de travail, met en relation les porteurs de projets et les financeurs, afin que leurs actions convergent et se renforcent mutuellement vers un horizon commun : une société plus juste.



Manifeste



Nous vivons au cœur de changements sociaux et environnementaux majeurs et il devient urgent, car les défis sont grands, de faire émerger une société plus juste et plus solidaire.

Pour ce faire, il ne tient qu'à nous d'explorer et d'utiliser les possibilités qui nous sont offertes. Aujourd'hui, **tout citoyen peut agir et participer grâce à son épargne** à la création d'effets bénéfiques pour la société. C'est précisément ce que permet la finance à impact social.

C'est ce que nous, le collectif FAIR, faisons depuis plus de 30 ans : **associer finance et solidarité** en révélant et mobilisant les pouvoirs de l'épargne et de l'investissement solidaires pour changer la société. Nous sommes un collectif de praticiens qui finance des projets à fort impact au quotidien.

Nous gérons un label financier indépendant, le **label Finansol**, créé par des acteurs de la société civile, qui garantit la nature solidaire des produits d'épargne labellisés et la transparence de l'information.

Combinées, nos actions quotidiennes favorisent la **création et le développement de projets ayant un impact réel dans la vie des citoyens**, et permettent à toutes et tous de **prendre part aux grandes transitions sociales et environnementales**.

La finalité de notre action est claire : faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir, et les accompagner afin d'**agir ensemble en faveur d'une société plus juste**.



1995 CRÉATION DE FINANSOL,

association de promotion de la finance solidaire, par 12 membres fondateurs : Adie, Autonomie et Solidarité, Caisse des Dépôts, Caisses d'Épargne, CCFD-Terre Solidaire, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Fédération des Cigales, France Active, Garrigue, Habitat et Humanisme et La Nef.



1997 CRÉATION DU LABEL

FINANSOL, le gage de transparence et de solidarité des placements d'épargne solidaire.

2013 Lors du G8 de Londres, mise en place de la **TASK FORCE SUR L'INVESTISSEMENT À IMPACT**, présidée par Sir Ronald Cohen, devenue le Global Steering Group (GSG).

2016 CRÉATION DE L'IMPACT INVEST LAB par 6 membres fondateurs : la Caisse des Dépôts, le Centre Français des fonds et fondations, le Comptoir de l'Innovation (devenu Inco), le Crédit Coopératif, Finansol (devenu FAIR) et le Mouves (devenu le Mouvement Impact France).

2017 L'épargne solidaire atteint plus de **10 MILLIARDS D'€ D'ENCOURS**.

2021 CRÉATION DE FAIR, issu de la fusion entre Finansol et l'Impact Invest Lab.

2023 L'épargne solidaire dépasse les **30 MILLIARDS D'€ D'ENCOURS**, et la finance à impact représente 16,4 milliards d'euros.



2024 Première **RECONNAISSANCE RÉGLEMENTAIRE DU LABEL FINANSOL** dans un décret permettant d'intégrer davantage d'offres durables et solidaires dans les plans d'épargne entreprise et retraite

2024 Mise en œuvre du **NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE** de l'association, visant à transformer la finance au service d'un monde plus juste et durable.



2025 Le collectif fête ses **30 ANS !**

Le label Finansol



Le label Finansol a été créé en 1997 afin de distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public.

Aujourd'hui élargi au périmètre de la finance à impact, c'est une véritable boussole pour les épargnants et investisseurs institutionnels car **il atteste que les fonds collectés servent réellement au financement d'activités à forte utilité sociale et environnementale.**

Il assure également l'accès à une information fiable sur les produits labellisés et les activités soutenues.

Le label Finansol est **décerné et contrôlé par un comité indépendant**, composé de 14 membres issus des secteurs associatif, financier, universitaire, de l'investissement à impact, de l'entrepreneuriat social et du monde des médias.

Composition du comité du label Finansol au 31/12/2025

- ↳ **Pierre Valentin**, président du comité du label, Senior Advisory Consultant chez Amadeis
- ↳ **Isabelle Guénard-Malaussène**, vice-présidente du comité du label, experte financière et spécialiste en finance durable, présidente de Finance@Impact
- ↳ **Patrick Boulte**, membre fondateur - Solidarités Nouvelles Face au Chômage
- ↳ **Guy Courtois**, expert en finance solidaire
- ↳ **Flora Guerry**, experte en investissement dette privée - Eiffel Investment Group
- ↳ **Gaëlle Humbert**, ex-membre de la Direction générale du Trésor à la réglementation de l'investissement à impact
- ↳ **Eric Larpin**, journaliste spécialiste de la finance solidaire
- ↳ **Elise Leclerc**, spécialiste de l'innovation sociale et de la mesure d'impact, directrice du Laboratoire Evaluation et de Mesure d'Impact Social (E&MIS) - ESSEC
- ↳ **Jean-Pierre Lefranc**, directeur administratif et financier - Fondation de l'Armée du Salut
- ↳ **François Marc**, expert en finance
- ↳ **Elodie Nocquet**, associée fondatrice - Better Way
- ↳ **Yasmine Puteaux**, auditrice du label ISR pour l'AFNOR, membre ambassadeur de l'association des Acteurs de la finance responsable (AFR), présidente de Kermani Conseil expert en Conseil en Conformité
- ↳ **Catherine Siproudhis**, avocate, spécialisée dans le secteur bancaire et de la gestion d'actifs
- ↳ **Sabina Zinkhöfer**, experte en finance et partenariats d'entreprises en Europe

FAIR et le Comité du label tiennent à exprimer leur profonde gratitude à **Isabelle Guénard-Malaussène** pour son engagement à la Présidence du Comité. Son savoir-faire a permis de mener à bien des chantiers majeurs, comme l'intégration des critères de mesure d'impact et la consolidation du référentiel d'exclusions, tout en assurant une continuité stratégique sur ces dernières années. Isabelle Guénard-Malaussène assume désormais la place de vice-présidente du Comité.



192

produits sont labellisés Finansol au 31.12.2025

6



séances du comité du label Finansol

13



nouvelles labellisations

En 2025, le comité du label Finansol a attribué le label à 13 nouveaux produits d'épargne solidaire et l'a retiré à 12 produits.

Retrouvez la liste complète des produits labellisés Finansol sur www.finance-fair.org



PIERRE VALENTIN

Président du comité du label

« 2025 a été une année de structuration majeure pour le label Finansol. Le Comité et le Secrétariat ont fait évoluer le règlement, notamment avec l'intégration de critères spécifiques pour les fonds de partage à échéance et l'encadrement de l'usage des produits dérivés. De nouveaux outils ont été développés, comme une grille d'analyse pour le reclassement des sociétés de capital-risque en entreprises à impact social, une procédure de gestion des controverses et l'automatisation d'une partie des audits.

Le lancement de l'évaluation d'impact du label et le renforcement des coopérations avec les labels ISR, Greenfin et CIES ouvrent désormais une nouvelle étape : celle d'un label toujours plus exigeant, lisible et utile pour orienter durablement l'épargne vers des projets à fort impact social et environnemental. »



© TOIT À MOI

TOIT À MOI

L'association Toit à moi offre une aide aux personnes vulnérables en les logeant et en les accompagnant vers la réinsertion.

Le conseil scientifique

FAIR anime un conseil scientifique visant à démocratiser, vulgariser et faire avancer les sujets liés à la finance à impact social. Il travaille notamment à la création de contenus et au rapprochement de FAIR avec les milieux scientifiques et de la recherche.

En 2025, le Conseil scientifique de FAIR a apporté son appui à l'étude sur les épargnants solidaires menée par la doctorante Charlotte Janson en conseillant sur la méthodologie et l'interprétation des résultats, sans en assurer la conduite opérationnelle. Il a ensuite contribué à renforcer le cadre de mesure des impacts de l'épargne solidaire, en clarifiant les liens entre collecte, investissement et effets sociaux ou environnementaux. Le Conseil a aussi participé à l'évolution des publications de l'Observatoire, en soutenant une approche plus pédagogique et thématique. Enfin, il a veillé à préciser les périmètres et limites méthodologiques pour garantir la transparence et la rigueur scientifique des travaux de FAIR.

Le conseil scientifique est composé de :

- ↳ **Nicolas Mottis**, président du conseil scientifique, professeur à l'Ecole polytechnique, administrateur du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et membre de la commission Climat et finance durable de l'AMF
- ↳ **Marie-Laure Barut-Etherington**, directrice générale adjointe aux Statistiques et aux Etudes internationales, Banque de France
- ↳ **Clémentine Blazy**, experte en finance à impact, ancienne conseillère stratégique au European Center for Social Finance et ancienne responsable du financement des entreprises solidaires chez France Active
- ↳ **Corinne Gendron**, professeure titulaire de la chaire RSE de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
- ↳ **Benoît Granger**, administrateur de Financement Participatif France, spécialiste de l'entrepreneuriat, du *social business*, du microcrédit et de la finance solidaire
- ↳ **Frédéric Lavenir**, inspecteur général des Finances, président de l'Adie et ancien directeur général de CNP Assurances
- ↳ **Benjamin Le Pendeven**, enseignant-chercheur en finance entrepreneuriale, finance responsable et entrepreneuriat à Audencia Business School
- ↳ **Nadine Richez-Battesti**, enseignante-chercheure à Aix-Marseille Université et au LEST-CNRS, membre de la RECMA et coprésidente de l'ADDES
- ↳ **Gregory Schneider-Maunoury**, professeur associé à l'Université Sorbonne Paris-Nord, fondateur et dirigeant de la société Defis Impact



NICOLAS MOTTIS

Président du conseil scientifique

« Le moins que l'on puisse dire est que le contexte international et national ne favorise pas le développement de la finance durable et solidaire. La période permet aussi de faire le tri : de nombreux acteurs résistent et les travaux de recherche restent nombreux. Cela recouvre par exemple des projets pour mieux comprendre les comportements d'épargne, préciser les notions d'impact, continuer à moderniser la réglementation ou affiner le périmètre de la finance solidaire. Les vents tournent, mais finalement le cap reste le même et il y a trop de chantiers à engager pour faire demi-tour. Le conseil scientifique y contribue à sa mesure. »

Promouvoir une finance à impact social

FAIR vise à sensibiliser les citoyens sur l'utilisation de leur épargne et, par là, à promouvoir une finance plus solidaire en encourageant le passage à l'acte. De tels projets, alliant temps forts de communication, actions sur le long terme et présentations pédagogiques, constituent le cœur de l'activité de l'association.

Animer des temps forts de communication

23^E BAROMÈTRE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Cette publication pédagogique, conçue en partenariat avec La Croix et sortie en juin 2025, propose des reportages sur des initiatives citoyennes et des indicateurs d'impact de la finance solidaire en France.

Retrouvez-le sur www.finance-fair.org/nos-publications/



18^E SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Cette campagne de sensibilisation veut faire prendre conscience à chacun que son épargne est un moyen d'action et qu'elle peut soutenir des projets répondant aux enjeux de notre société. L'édition 2025 s'est tenue du 10 au 16 novembre.

Les résultats :

- 1,8 million de personnes touchées par les spots dans les podcasts et une communication digitale ciblée
- 85 événements organisés partout en France
- Une nouvelle campagne positive et ancrée dans la vie quotidienne

Sensibiliser les épargnants

FAIR affirme son expertise en poursuivant son travail de fond auprès des journalistes, des médias et des réseaux sociaux. Pour toucher une large audience, l'association investit de nouveaux canaux (podcasts, partenariat avec des influenceurs engagés) et produit des contenus pédagogiques et ludiques (newsletter dédiée aux épargnants, fiches pratiques sur les produits d'épargne, reportage sur des projets financés, etc.). Par sa présence en ligne, FAIR sensibilise le grand public et engage ses communautés autour de la finance solidaire.

Par ailleurs, FAIR prend régulièrement la parole pour promouvoir le modèle de la finance solidaire lors d'événements organisés par ses adhérents, des réseaux de l'ESS ou financiers, ou par des organisations internationales.

« Les citoyens ne s'y trompent pas : ils savent que cette économie n'est pas une économie d'assistanat, mais une économie qui répare, qui construit, qui innove et qui investit dans l'humain. Il est plus que temps que nos décideurs publics le comprennent aussi. Soutenir l'ESS n'est pas une dépense, c'est un investissement dans notre avenir commun. Ce n'est pas une option mais une nécessité absolue pour notre société. »

Extrait de la tribune « Économie sociale et solidaire : le secteur privé ne sauvera pas ce que l'État abandonne » publiée en août 2025



230 000
visites sur le site internet



200 000
personnes touchées via les réseaux sociaux

L'ACTIONNARIAT SOLIDAIRE À L'HONNEUR

• Une campagne de communication dédiée à l'actionnariat solidaire et l'agrément ESUS a été menée en novembre 2025, en partenariat avec la Direction générale du Trésor et la Fondation Macif. Un dossier a notamment été publié dans *Libération*, mettant en lumière des initiatives dans les territoires, et des influenceurs ont vulgarisé le sujet sur Instagram.



37%

des Français considèrent que leurs choix d'épargne sont une forme de vote, un chiffre qui grimpe à 65 % chez les 18-24 ans et à 47 % pour les 25-34 ans

D'après le sondage FAIR et France Active, par OpinionWay, « les Français et l'épargne solidaire » (novembre 2025)



91

interventions presse ou lors d'événements

Outils des acteurs du secteur

FAIR s'attache à accompagner ses adhérents dans leurs actions de communication et à fournir des outils utiles et appropriés. Dans cet esprit, l'association produit des contenus pédagogiques et des décryptages, à disposition du réseau dans un espace ressources (visuels, supports de présentation, formats d'événements, etc.).



CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES SOCIALES

En 2025, FAIR a lancé une cartographie accessible en ligne des entreprises sociales qui ouvrent leur capital aux citoyens. Vous souhaitez y figurer ? Contactez-nous !



SOCIAL WASHING OU TRANSPARENCE ? 26 FÉVRIER

Organisation d'un webinar dédié aux bonnes pratiques de communication transparente, avec les interventions de Goodvest et Lita.

155

ressources disponibles sur www.finance-fair.org



110

fiches de projets financés par la finance solidaire



2

Développer les pratiques

Les entreprises sociales ont des besoins spécifiques de financement, auxquels la finance à impact social a la capacité de répondre. La démarche de FAIR est de soutenir ces acteurs et leurs bénéficiaires par la promotion collective de l'épargne et de l'investissement solidaires et ainsi permettre de collecter les ressources nécessaires à leur développement.

Favoriser l'innovation

Dans une logique de développement des pratiques et d'innovation, FAIR a animé un groupe de travail dédié aux pratiques d'impact des financeurs et investisseurs à impact, réunissant experts et praticiens du secteur. Les travaux ont abouti à l'organisation, en mars, d'un événement de restitution et à la publication d'un guide pratique. Celui-ci fournit des repères concrets pour structurer, piloter et fiabiliser les démarches d'impact, contribuant à l'appropriation de pratiques plus exigeantes et à la montée en maturité du secteur.



PHILIPPE POIRÉ

Responsable de la finance solidaire
chez Crédit Mutuel AM

« L'absence de référentiel universel [...] rend la mise en œuvre opérationnelle de la gestion d'impact complexe. Les principes fondamentaux – intentionnalité, additionnalité et mesure – sont largement reconnus, mais leur application reste délicate. Avancer nécessite donc d'accepter cette complexité, d'échanger avec l'ensemble des acteurs de la finance à impact et de coconstruire des approches communes. Cette coconstruction est essentielle pour établir des processus crédibles et efficaces au bénéfice de toutes les parties prenantes. »



RENCONTRE-DÉBAT
18 MARS

À l'occasion du lancement du guide **Bonnes pratiques de l'investissement à impact**.

DÉCRYPTER LES FONDS « 85/15 »

FAIR a publié une étude dédiée aux fonds « 85/15 », analysant les données et tendances de ce modèle emblématique en forte progression. L'étude démontre leur capacité à massifier l'épargne tout en finançant l'ESS, ainsi qu'un profil de performance plus résilient et moins volatil. Elle éclaire les enjeux de liquidité et souligne la crédibilité du modèle, fondée sur une gestion professionnelle, notamment via les fonds professionnels spécialisés, et sur une cohérence réelle entre objectifs financiers et impact.

Financer les ODD

Comment orienter davantage de capitaux en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) ? Cette question touche à deux sujets centraux pour FAIR : l'accès au financement pour les entreprises de l'ESS et le plaidoyer pour un cadre légal positif.

FAIR a participé en octobre 2025 au Forum mondial de l'économie sociale et solidaire (GSEF), à Bordeaux, qui a rassemblé plus de 10 000 personnes venues de 109 pays, faisant de cette édition une mobilisation mondiale record. Trois sessions ont été organisées autour des sujets du financement de l'ESS dans le monde, des synergies entre ESS et transition écologique, et des dialogues public-privé dans le cadre du financement de l'ESS.

Analyser les enjeux clés du secteur

Depuis 2001, l'Observatoire de la finance à impact social collecte auprès de ses adhérents et analyse les données de la finance à impact social en France. L'objectif : présenter une image représentative du secteur et identifier ses tendances et évolutions majeures.

Ces données sont présentées chaque année dans des études à visée statistique ou thématique, permettant de dimensionner le marché de manière plus précise. En 2025, le *Zoom sur la finance solidaire* a été publié sous un nouveau format, à travers la publication de cinq articles détaillant les chiffres clés du secteur et des flux d'investissements solidaires, un panorama exhaustif des fonds solidaires, l'actualité de l'épargne de partage, un focus inédit sur l'assurance-vie solidaire, et enfin une étude approfondie sur les fonds « 85/15 ».

CONNAÎTRE LES ÉPARGNANTS SOLIDAIRES



En 2025, FAIR a lancé une nouvelle étude d'envergure sur les épargnants solidaires, dix ans après sa première enquête de référence. Menée en partenariat avec la doctorante Charlotte Janson et diffusée via les adhérents de FAIR, cette étude vise à mieux comprendre les profils, motivations et freins des épargnants afin d'adapter l'offre et de renforcer l'attractivité de l'épargne solidaire. Plus de 5 000 réponses ont été recueillies, ouvrant la voie à une publication en 2026.

RECHERCHE ACADÉMIQUE : NOUVEAUX ÉCLAIRAGES SUR LA FINANCE SOLIDAIRE

2025 a vu aboutir la thèse Cifre menée pendant quatre ans par Philippe Devin au sein de FAIR. Ce travail analyse l'évolution et l'institutionnalisation de la finance solidaire en France, ainsi que son rapprochement progressif avec la finance responsable et la finance à impact. La recherche met en lumière le rôle central des fonds solidaires « 90/10 », en étudiant leurs transformations, leurs enjeux et leurs limites. À travers une analyse institutionnelle, une étude de cas approfondie et une évaluation économétrique de leur performance, la thèse explore les tensions entre objectifs financiers, exigences de marché, mission sociale et mesure de l'impact.



RESTRUCTURER LA FINANCE POUR L'ESS

Publication, à l'occasion du GSEF, d'un recueil d'études de cas explorant la mobilisation du capital à travers le monde au service d'un impact inclusif, porté par les communautés. Cette ressource met en lumière tendances, mécanismes innovants et coopérations internationales en faveur d'une finance alignée avec les principes de l'ESS.



100

indicateurs étudiés et consolidés à partir des données de 185 produits financiers proposés par 80 acteurs



© MARTHE LEMELLE

MARIE-ANNE BARBAT LAYANI
Présidente de l'AMF

« 69 % des Français estiment important que leur conseiller bancaire ou financier leur demande s'ils souhaitent réaliser des placements responsables ou durables. Les labels, dès lors qu'ils sont fiables et contrôlés, sont très utiles pour faire connaître les placements et rassurer les épargnants sur la réalité de l'affectation de leur épargne. Les régulateurs financiers jouent un rôle fondamental en vérifiant que les "promesses" sont tenues : lorsque les épargnants font un tel choix, il est crucial qu'il soit documenté et respecté ! »

Sur le passage à l'échelle de l'épargne solidaire, extrait du *Zoom sur la finance solidaire*

Représenter les acteurs

FAIR porte les intérêts des acteurs de la finance à impact social, en France et à l'international : elle représente ses adhérents au sein d'instances de concertation publiques ou de la société civile et entretient des relations de travail suivies avec les décideurs publics.

Convaincre les décideurs publics

FAIR a pour mission de créer un environnement juridique et fiscal favorable au développement de la finance à impact social. L'impulsion politique restant décisive pour l'encourager et la renforcer, FAIR agit avec ses adhérents et intervient auprès des décideurs publics.

Cette année encore, FAIR a proposé plusieurs amendements dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF) 2026 visant à préserver l'incitation fiscale à l'actionnariat solidaire et à créer un amendement pour la création d'un fonds de garantie fonds propres. FAIR a également contribué à la construction de la Stratégie nationale de l'ESS, portant des propositions sur trois grands axes : mobiliser les citoyens, intensifier les financements privés et adapter les outils publics pour décupler l'investissement solidaire privé.

© HAMILTON DE OLIVEIRA



CONFÉRENCE NATIONALE DES FINANCEURS DE L'ESS
29 AVRIL

Participation de FAIR à un temps fort institutionnel à Bercy pour porter des propositions concrètes en faveur du financement de l'ESS et contribuer à l'élaboration de la future stratégie nationale.



JULIA ROBIN

Responsable des affaires publiques de FAIR

© CHLOÉ VOLLMER-LO

« Le vote du budget, chaque année, est un enjeu majeur pour la finance à impact social. L'Etat a un réel pouvoir transformateur, à travers des dispositifs publics faisant levier sur l'investissement privé. Mais dans un contexte d'instabilité institutionnelle et de polarisation du débat autour de la souveraineté et de la défense, les dispositifs solidaires sont parfois laissés sur le bas-côté. C'est pourquoi il est capital que les acteurs puissent se mobiliser de concert, afin de démontrer l'efficacité des dispositifs de soutien publics, et de faire des propositions coordonnées pour leur amélioration et leur pérennité. FAIR se mobilise au nom de ses membres, en collaboration avec ses soutiens parlementaires, pour que la finance à impact social ne soit pas la grande absente du budget. »

SFDR : UNE APPARITION HISTORIQUE DE LA FINANCE À IMPACT AU NIVEAU EUROPÉEN

La Commission européenne a entendu les demandes des acteurs de l'impact : sa proposition de révision de la SFDR inclut une « sous-catégorie » impact permettant de reconnaître la contribution unique des investisseurs à impact. FAIR a mené des efforts coordonnés avec ses partenaires et homologues européens pour parvenir à cette proposition. Après cette victoire de 2025, 2026 devra être l'année de l'adoption définitive.

Porter la voix des acteurs de la finance à impact social

FAIR travaille en étroite relation avec les acteurs des secteurs financiers et de l'ESS, en France et à l'international. En 2025, l'association a notamment œuvré à développer ses contacts à l'international et a contribué de manière significative à des consultations et groupes de travail pour porter haut la voix des acteurs de la finance à impact social.

Valoriser le modèle français de la finance solidaire en Europe et dans le monde

La finance solidaire est une forme pionnière de la finance à impact, qui a pu se développer en France grâce à une conjonction de facteurs favorables. Par la valorisation des innovations nationales et une dynamique de coopération internationale, FAIR vise à ce que la France s'inscrive comme fer de lance de la finance à impact social en Europe et à l'international.

POUR UN CADRE EUROPÉEN AMBITIEUX DE LA FINANCE À IMPACT



- En 2025, FAIR a participé à deux temps forts européens dédiés à la finance à impact : une journée d'échanges aux Pays-Bas le 12 février, organisée par le Netherlands Advisory Board on Impact Investing, puis une présentation à Bruxelles le 12 juin auprès du NAB belge. Ces rencontres ont permis de partager les bonnes pratiques françaises, notamment les fonds « 90/10 », et de renforcer les coopérations européennes pour structurer un cadre favorable à l'investissement à impact.

ESSAIMER LES FONDS SOLIDAIRES À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

- FAIR réalise une étude visant à analyser la répliquabilité du modèle français des fonds « 90/10 » dans d'autres États membres de l'Union européenne. Cette étude est financée par l'Union européenne via l'InvestEU Advisory Hub, géré par la Commission européenne et mis en œuvre par la Banque européenne d'investissement. Menée en collaboration avec Deloitte Luxembourg, l'étude comprendra un guide dédié et quatre études de cas pilotes (Pays-Bas, Belgique, Italie, Espagne). La finalisation de l'étude est prévue pour novembre 2026.

DÉVELOPPER L'INVESTISSEMENT À IMPACT



- Créé en 2013, le GSG France for Impact Finance est copiloté depuis 2023 par FAIR, le FIR et France Invest afin de soutenir l'essor de la finance à impact. Il est partie prenante du GSG Impact, actif dans plus de 50 pays, qui contribue à orienter les capitaux vers les ODD et le climat. En décembre, les membres se sont réunis lors d'un comité marqué par l'intervention de Nick Hurd, ancien ministre et député britannique et président du GSG Impact. Un site internet dédié a également été mis en ligne en 2025. FAIR héberge le secrétariat du GSG France et participe activement aux travaux du GSG Impact.

23



interlocuteurs rencontrés au sein des ministères, des directions générales du Trésor et de l'Emploi, du Parlement français et européen, des régulateurs et réseaux financiers français et internationaux, ...

10



contributions portant la position des acteurs du collectif auprès du gouvernement et lors de consultations de la Commission européenne

1



participation à une audition parlementaire

22



lettres de veille décryptant l'actualité réglementaire et politique en France et en Europe

LES JARDINS BIO DU MONT DE GY

en Haute-Saône, financés par France Active.



© FRANCE ACTIVE

4

Accompagner nos adhérents et partenaires

FAIR fait vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents. Aujourd'hui, elle entend renforcer son accompagnement, notamment en complétant et en structurant mieux son offre aux adhérents : de l'accompagnement à la labellisation en passant par la communication ou encore la construction de données statistiques.

Soutenir les démarches de développement

FAIR appuie ses membres et partenaires dans leurs démarches de développement et de promotion de la finance à impact social. Dans cet esprit, elle se positionne comme un véritable centre de ressources et un soutien politique et opérationnel pour ses adhérents.

En 2025, FAIR a publié un guide dédié aux bonnes pratiques des financeurs à impact et a contribué au guide *Financer son projet d'ESS* réalisé par l'Avise.

En parallèle, FAIR a engagé une évolution majeure de FAIR Dataroom, son outil de collecte et d'analyse de données, afin de le rendre plus fiable et intuitif. La modernisation de l'outil s'est accompagnée de l'automatisation du traitement des données, permettant des analyses plus rapides et sécurisées. Ce chantier se poursuivra en 2026, avec de nouvelles fonctionnalités et une restitution des données enrichie.



RENCONTRES POUR L'ÉPARGNE SALARIALE - 17 JUIN

Intervention de FAIR lors d'un événement organisé par la Fondact pour rappeler le rôle clé de l'épargne salariale solidaire dans le partage de la valeur au sein des TPE-PME.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

• FAIR a expérimenté en 2025 une offre de formation visant à renforcer les compétences des acteurs de la finance solidaire et à impact. À la suite d'une étude de faisabilité, un parcours à destination des entreprises sociales a été structuré et deux formations pilotes ont été menées avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes et l'Opération Milliard. Ces expérimentations sont amenées à se développer en 2026 et une déclinaison à destination du grand public, sous forme de cours en ligne, est étudiée.

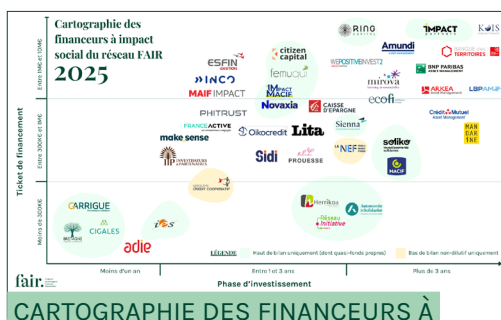


VITARA

Petits producteurs de noix de karité connectés aux marchés internationaux grâce à **On.Capital** au Ghana et au Burkina Faso.

Favoriser l'accès aux financements

Le financement est une étape clé dans la vie d'une organisation, qu'il s'agisse de financer l'amorçage, le développement, un changement d'échelle ou encore de trouver des sources de financement complémentaires. Les entreprises et les projets à impact social et environnemental ont des besoins spécifiques, que les financeurs à impact comprennent bien. FAIR favorise les rencontres entre ces acteurs à travers une information claire et par leur mise en relation concrète.



CARTOGRAPHIE DES FINANCEURS À IMPACT SOCIAL DU RÉSEAU FAIR

FAIR propose, à travers cet outil de visualisation, de découvrir la variété des financeurs à impact social, membres du collectif, soutenant des structures à impact social et environnemental.



CYRILLE LANGENDORFF

Directeur général délégué, Phitrust Partenaires

« Phitrust a lancé mi 2023 son fonds Phitrust Partenaires Inclusion qui se doit d'investir en capital dans des entreprises sociales dans toute la France. Il est donc important pour nous d'aller rencontrer les acteurs des territoires, financeurs, intermédiaires, entrepreneurs pour envisager d'éventuels investissements et surtout établir des premières prises de contacts. Par ailleurs, des synergies et collaborations avec des entrepreneurs de notre portefeuille peuvent être envisagées comme avec Back-it à Montpellier. »

5

Rassembler autour de valeurs fortes

FAIR est une communauté de membres dynamiques et actifs, engagés pour le développement d'une finance au service du bien commun. L'association s'attache à faire vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents.

Animer et informer le collectif

FAIR propose des espaces de discussion et d'information tout au long de l'année :

- ↳ Deux infolettres mensuelles à destination de ses adhérents intégrant une veille réglementaire ;
- ↳ Une newsletter bimensuelle envoyée aux acteurs de l'écosystème, qui met en lumière l'actualité de l'association et du secteur ;
- ↳ Des emails dédiés, selon les actualités de l'association, proposant des contenus exclusifs aux adhérents ;
- ↳ Des événements de débat et de networking ;
- ↳ L'animation de groupes de travail et d'espaces d'échanges impulsés par les membres.



LES ESTIVALES - 24 JUIN

Organisation du premier séminaire annuel des adhérents, les Estivales. L'événement a réuni plus de 80 participants autour de 12 tables rondes et ateliers consacrés à la finance solidaire et l'investissement à impact, à la transition écologique et au partage de la valeur, avec plus de 30 intervenants. Les Estivales ont été soutenues par le Crédit Mutuel AM et le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



PATRIMONIA 24-25 SEPTEMBRE

FAIR et cinq adhérents (Terre de Liens, Fermes en Vie, Bellevilles, Soliko, Lita) ont animé un stand au salon Patrimonia, à Lyon.

Favoriser les dynamiques collectives

Afin de renforcer son rôle de fédérateur d'une communauté diverse et engagée, FAIR anime des groupes de travail. Pilotés par des adhérents, chaque groupe offre un espace de dialogue et d'échanges, favorise la montée en compétences par le partage d'expériences et encourage la coconstruction d'outils utiles à l'écosystème.



41

rencontres des groupes de travail et événements organisés en 2025

ACTIONNARIAT SOLIDAIRE

La communauté de l'actionnariat solidaire accompagne les structures de l'ESS qui ouvrent leur capital aux citoyens. En 2025, quatre rencontres et ateliers collaboratifs ont permis d'aborder le cadre réglementaire, la gouvernance, la fiscalité et les outils opérationnels.

ÉPARGNE DE PARTAGE

- Pilotage par **Anaïs Vallot** (Médecins du Monde) et **Imad Tabet** (Crédit Coopératif)

Le groupe a poursuivi en 2025 un travail collectif structurant avec cinq sessions dédiées à la construction et la rédaction d'un guide de référence sur le sujet. La dynamique du groupe s'est maintenue tout au long de l'année et aboutit à la publication du guide « Épargne de partage » en janvier 2026.

INVESTISSEMENT INTERNATIONAL

- Pilotage par **Emilie Debled** (ImpactED)

Lancé en septembre 2025, le groupe a tenu deux sessions visant à définir ses objectifs et sa feuille de route. Les travaux ont posé les bases d'une réflexion sur la création d'un fonds d'investissement solidaire dédié à l'international et visent à favoriser un partage d'expériences et une évolution du cadre réglementaire.

FONCIÈRES SOLIDAIRES

- Pilotage par **Antoine Anquetil** (Soliko) et **Alexandre Born** (Bellevilles)

En 2025, six sessions ont réuni 20 à 25 acteurs autour d'enjeux clés : financements européens, mesure d'impact, valorisation et relations avec les CGP. Le groupe a également contribué de manière stratégique et opérationnelle à la KISS, affirmant son rôle d'espace d'échanges entre pairs.

PRATIQUES D'IMPACT DES INVESTISSEURS

- Pilotage par **Adrien Pannetier** (Prouesse) et **Philippe Poiré** (Crédit Mutuel AM)

Après deux ans et 10 rencontres, le groupe a abouti en mars 2025 à la publication d'un guide « Investissement à impact ». Une session de bilan organisée lors des Estivales a permis de capitaliser sur les enseignements du groupe, arrivé à son terme, et dont les travaux ont nourri la création d'un nouveau groupe dédié aux fonds solidaires.

FONDS SOLIDAIRES

- Pilotage par **Sarah Perrier** (FAIR) et **Philippe Poiré** (Crédit Mutuel AM)

Lancé en octobre 2025, le groupe a réuni une quinzaine de participants lors de deux sessions dédiées à l'identification des enjeux prioritaires et à la construction d'une feuille de route. Trois sujets seront abordés en sous-groupes : la diversification, la valorisation et les enjeux d'exit des investissements solidaires.

154 adhérents

au 31 mars 2026



154

adhérents,
au 31 décembre
2025

13

nouveaux
adhérents
en 2025

- ↳ 3 Colonnes
- ↳ Accession solidaire
- ↳ Acted
- ↳ Action Contre la Faim
- ↳ AG2R La Mondiale Gestion d'Actifs
- ↳ Agora pour l'habitant
- ↳ Allianz Global Investors
- ↳ Amasisa (forest investissement)
- ↳ Ampere Gestion
- ↳ Amundi AM
- ↳ Apicil AM
- ↳ Arche Valeur
- ↳ Arkea AM
- ↳ Autonomie et Solidarité
- ↳ Avise
- ↳ Banque CIC
- ↳ Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts
- ↳ Banque Postale (La)
- ↳ Base Commune
- ↳ BDF Gestion
- ↳ Bellevilles
- ↳ BNP Paribas AM France
- ↳ BPCE
- ↳ Bretagne Capital Solidaire
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Lyon
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Nantes
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Nîmes
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Paris
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Toulouse
- ↳ Caisse de Crédit Municipal de Lille
- ↳ Caisse Fédérale du Crédit Mutuel
- ↳ Cap Habitat Coopératif
- ↳ Caritas Habitat
- ↳ CCFD-Terre Solidaire
- ↳ Cèdre Finance éthique (Le)
- ↳ Centre français des Fonds et Fondations
- ↳ Cerf Vert (Foncière)
- ↳ Chênelet (Foncière)
- ↳ Chez moi demain
- ↳ Cigales (Fédération)
- ↳ Citizen Capital
- ↳ Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale (CIES)
- ↳ Confédération CFDT
- ↳ Confédération Nationale du Crédit Mutuel
- ↳ Covéa Finance
- ↳ Cow Gestion
- ↳ Crédit Coopératif
- ↳ Crédit Mutuel AM
- ↳ Crédit Mutuel Arkéa
- ↳ Croix-Rouge française
- ↳ Dapat (Foncière)
- ↳ Delubac AM
- ↳ Eiffel Investment group
- ↳ Emmaüs Epargne Solidaire (Foncière)
- ↳ Enercoop
- ↳ Enercoop Midi-Pyrénées
- ↳ Energie Partagée
- ↳ Entrepreneurs du Monde
- ↳ Ethiquable
- ↳ Familles solidaires
- ↳ FemuQuì
- ↳ Fermes en Vie
- ↳ Finacoop
- ↳ Financière de l'Echiquier (La)
- ↳ Financière Responsable (La)
- ↳ Fondation AlphaOmega
- ↳ Fondation Grameen Crédit Agricole
- ↳ Fondation Leopold Bellan
- ↳ Fondation pour le Logement Social (FLS)
- ↳ France Active
- ↳ Fratries
- ↳ Garrigue
- ↳ Gay-Lussac Gestion
- ↳ Generali Vie
- ↳ Goodvest
- ↳ Habitat & Partage
- ↳ Habitat et Humanisme (Fédération)
- ↳ Habitats Solidaires
- ↳ Hapi'Coop
- ↳ Hermitage (L')
- ↳ Impact Partners
- ↳ Inco Ventures
- ↳ Initiative France

- ↳ Inpulse
- ↳ Initiatives pour une Economie Solidaire (IÉS)
- ↳ Institut de Développement de l'Economie Sociale (IDES)
- ↳ Investisseurs et Partenaires (I&P)
- ↳ Iroko
- ↳ Kois advisory
- ↳ Labo de l'ESS (Le)
- ↳ Lita
- ↳ Lurzaindia
- ↳ Macif Finance Epargne
- ↳ Maif
- ↳ Maison de Blandine (La)
- ↳ Mandarine Gestion
- ↳ Médecins du Monde
- ↳ Melting Spot
- ↳ Mirova
- ↳ Mouvement Impact France
- ↳ Mouvement Sol
- ↳ Natixis Interepargne
- ↳ Nef (La)
- ↳ Noiret Patrimoine
- ↳ Novaxia Investissement
- ↳ Oasis (Coopérative)
- ↳ Ofi AM
- ↳ Oikocredit
- ↳ On.Capital
- ↳ Opération Milliard
- ↳ Phitrust Partenaires
- ↳ Printemps des Terres (Le)
- ↳ Prouesse
- ↳ Quaero Capital
- ↳ Regenerative
- ↳ Résidétape
- ↳ ResidSocial
- ↳ Ring Capital
- ↳ Rothschild & Co AM
- ↳ Rydge Conseil
- ↳ Schneider Electric Energy Access
- ↳ Senseinvest Consulting
- ↳ Sicav Epartim
- ↳ Sidi
- ↳ Sienna Gestion
- ↳ Socram Banque
- ↳ Solidarités Nouvelles pour le Logement-Prologues (SNL)
- ↳ Soliha (Fédération)
- ↳ Soliko
- ↳ Symbiotics France
- ↳ Terrafine
- ↳ Terre de Liens (Foncière)
- ↳ Toit pour Tous Développement (Un)
- ↳ UMR Retraite
- ↳ Urban solidarité Investissement
- ↳ Urbancoop
- ↳ Vasco
- ↳ Villages Vivants
- ↳ VoisiWATT
- ↳ Zao Invest
- ↳ Josette Amor
- ↳ Sophie de Brosses
- ↳ Emilie Debled



RÉSIDENCE SÉNIOR

à Nazelles-Négron, en Indre-et-Loire, de la foncière Chênelet.



MARC LEFEVRE
Directeur du Crédit Municipal de Lille

« À l'image de nombreuses autres Caisses de Crédit Municipal, la Caisse de Lille a souhaité rejoindre le collectif FAIR afin de pouvoir tisser des liens durables avec un partenaire partageant des valeurs communes telle la solidarité et pouvoir, ainsi, faire de la banque différemment.

Nos établissements pluricentennaires continuent d'évoluer en s'appuyant sur des statuts d'une autre époque et pouvoir compter sur l'habileté de FAIR en matière de plaidoyer devrait nous permettre de faire évoluer cette réglementation régulièrement contraignante. »

- ↳ Benoit Granger
- ↳ Cyrille Langendorff
- ↳ Mage Loys-Carreiras
- ↳ Emmanuel de Lutzell
- ↳ Imène Maharzi
- ↳ Laurence Moret
- ↳ Thierry Sibieude
- ↳ Julien Steinberg
- ↳ Frédéric Tiberghien
- ↳ Guy Rodwell
- ↳ Philippe Taffin



EMMANUEL DE CARAYON
Cofondateur de Fratries

« Nous sommes très heureux d'avoir rejoint le collectif FAIR et d'avoir obtenu le label Finansol, qui reconnaît à la fois la transparence de notre foncière solidaire et l'impact social de notre action. Nous souhaitons désormais poursuivre cette dynamique en mobilisant de nouveaux investisseurs prêts à agir à nos côtés pour favoriser l'inclusion de jeunes actifs avec handicap mental ou troubles du spectre autistique. »



SÉBASTIEN BOYÉ
Co-CEO d'Investisseurs & Partenaires

« Rejoindre FAIR s'inscrit pleinement dans la mission d'Investisseurs & Partenaires : financer, accompagner et promouvoir les entrepreneurs et PME qui transforment l'Afrique, souvent délaissés par les investisseurs malgré leur immense potentiel de croissance et d'impact. Le collectif renforce notre action de terrain et notre capacité à contribuer, aux côtés d'autres acteurs engagés, à une finance plus responsable et tournée vers le long terme. »

Ils nous soutiennent

Pour mener à bien ses activités et contribuer au développement et à la promotion de la finance à impact social, FAIR a bénéficié en 2025 du soutien de nombreux partenaires.

PARTENAIRES STRUCTURELS

- ↳ Banque des territoires
- ↳ Direction générale du Trésor
- ↳ MAIF
- ↳ Mirova

PARTENAIRES PROJETS

Conventions d'affaires

- ↳ Caisse d'Epargne Rhône-Alpes
- ↳ Région Île-de-France
- ↳ Montpellier Métropole
- ↳ Ville de Lyon

Les Estivales

- ↳ Crédit Mutuel Alliance Fédérale
- ↳ Crédit Mutuel AM

Etude sur les fonds « 90/10 »

- ↳ Banque européenne d'investissement
- ↳ Deloitte Luxembourg

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- ↳ Athenora
- ↳ Latham & Watkins

MÉDIAS

- ↳ La Croix



PHILIPPE GUYONNET-DUPÉRAT

Direction générale du Trésor

« La finance solidaire constitue un levier essentiel de développement pour l'ESS en permettant à ses structures, parfois éloignées des circuits financiers traditionnels, d'accéder à des ressources adaptées à leurs modèles économiques et à leur mission d'intérêt général. L'agrément ESUS délivré par l'État reconnaît l'utilité sociale des entreprises et renforce la confiance des investisseurs solidaires. Dans cet écosystème, FAIR occupe une place majeure grâce à son activité de promotion de la finance à impact et sa mobilisation des acteurs financiers. Pour la Direction générale du Trésor, c'est un acteur pivot dans l'orientation des flux financiers et le renforcement du financement durable de l'ESS. »

Une gestion rigoureuse au service du projet

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du plan stratégique 2024-2026, avec la poursuite des objectifs de développement et de consolidation des actions menées par FAIR. Dans un contexte toujours marqué par des incertitudes sur les ressources, l'association a maintenu une gestion rigoureuse de ses activités tout en préparant les investissements nécessaires à la mise en œuvre des priorités futures.

Au cours de l'exercice, FAIR a fait preuve d'une forte discipline budgétaire. Le résultat comptable de l'année 2025 s'établit ainsi à 56 255 euros, un niveau exceptionnel qui s'explique principalement par le décalage dans le temps de certains investissements structurants, initialement prévus sur l'exercice, ainsi que par des économies ponctuelles réalisées sur les charges de ressources humaines. Ces éléments, de nature non récurrente, traduisent un pilotage prudent et anticipateur des finances de l'association, plutôt qu'une évolution structurelle des équilibres économiques.

Ce résultat positif renforce la capacité de FAIR à aborder les exercices à venir avec des marges de manœuvre accrues, tout en permettant de sécuriser la mise en œuvre des projets inscrits dans la trajectoire stratégique.

Le présent rapport financier a pour objet de présenter de manière détaillée l'ensemble des éléments constitutifs de l'exercice 2025, notamment les ressources mobilisées, les dépenses engagées et les choix de gestion ayant conduit à ce résultat.

i La présentation chiffrée ci-dessous s'appuie sur les données du cabinet comptable GMBA et a été validée par le commissaire aux comptes Forvis Mazars.

Les données financières

Origine des produits

1 740 535 €

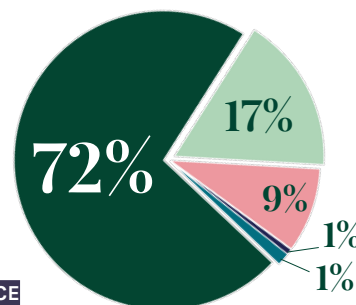
SUBVENTIONS

COTISATION, FRAIS
DE DOSSIER ET
DE CONTRÔLE ANNUEL
DU LABEL

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICE

AUTRES PRODUITS DIVERS



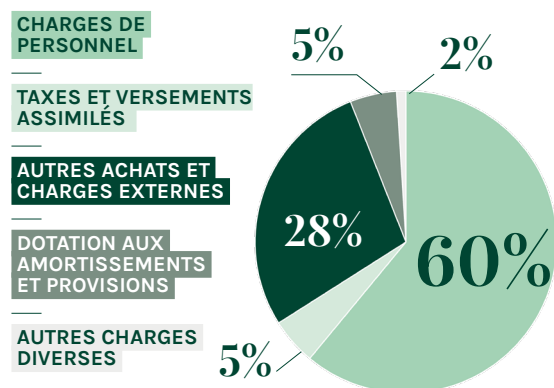
Les produits de FAIR en 2025 se sont élevés à un total de 1 740 535 euros. Ils se répartissent comme suit :

- ↳ **Cotisations des membres, frais de dossier et de contrôle du label** : la principale source de financement de l'association est constituée des cotisations de ses membres, qui représentent 72 % des recettes de l'association. Elles sont en légère baisse par rapport à 2024 (-4%). Cela est notamment lié à une baisse conjoncturelle du nombre d'adhérents : 13 nouveaux adhérents ont rejoint l'association sur l'exercice ; 19 en sont partis.
- ↳ **Subventions et contributions financières** : les subventions publiques et privées représentent 26 % des recettes totales. Leur niveau est également en légère baisse par rapport à l'année dernière (-4 %) : 2025 a été marquée par la fin de certains partenariats de projet (Présent.e.s, le National Contact Point - NCP) et le début d'autres, notamment un projet sur l'actionnariat solidaire (Fondation Macif, Direction Générale du Trésor) et pour les Estivales (Crédit Mutuel AM et Crédit Mutuel Alliance Fédérale).
- ↳ **Prestations de service et autres** : les 2 % restants des recettes sont générés par des aides à l'emploi (apprentissage, contrat Cifre), des aides à la formation ainsi que par la mise à disposition d'une partie des locaux de FAIR à ESS France (partage du loyer). Ce partage de loyer s'est arrêté en juin car FAIR a mis fin au bail d'un des étages occupés, ce qui a réduit les autres ressources de 17 % (et réduit les charges afférentes).

Au global, les produits sont remarquablement stables entre 2024 et 2025 (-4%).

La répartition des charges

1 682 635 €



Les dépenses de l'association se sont élevées à un total de 1 682 635 euros et se sont réparties selon les catégories suivantes :

- ↳ Charges de personnel : elles constituent les dépenses les plus importantes (60 %) et sont en baisse de 8 % sur l'année 2025 au regard de 2024. Cette baisse est conjoncturelle à l'année 2025 et ne constitue pas un élément amené à se reproduire. En effet, elle s'explique par des événements exceptionnels notamment par deux congés maternité non remplacés et une vacance sur le poste chef de projet Data.
- ↳ Taxes et versements assimilés : catégorie en baisse de 26 % par rapport à 2024 (hors TVA). Cela s'explique par :
 - La baisse de la taxe sur les salaires (-7 k€, soit -11 %)
 - La baisse des frais de formation à la charge de l'association (-12 k€, soit -45%). Côté formation, les aides à la formation par notre OPCO ont été plus importantes qu'en 2024 et la formation d'équipe (sur l'IA) moins onéreuse que celle de l'année dernière. FAIR a continué cette année de prendre à sa charge la formation continue de ses salariés qui est essentielle pour maintenir une expertise de qualité.
 - La taxe d'habitation qui n'est plus due, depuis la loi de finances pour 2025, pour les locaux qui font l'objet d'un usage exclusivement professionnel, de la part des associations à but non lucratif (-7 k€, soit -100 %).

Il est à noter que la TVA non récupérable est ici présentée dans « autres achats et charges externes ».

- ↳ Autres charges externes : nous observons une baisse des dépenses de fonctionnement de -5 % en 2025

par rapport à l'année précédente. Celle-ci s'explique, entre autres, par une réduction des dépenses liées aux projets Data. En effet, FAIR a réduit dès le début de l'année le contrat avec le prestataire responsable de la FAIR Dataroom puis l'a arrêté en septembre. Un changement de prestataire est confirmé pour début 2026 et les investissements sont donc décalés en 2026.

- ↳ Dotations aux amortissements : baisse de 106 k€ à 84 k€ (-21 %). Cette baisse est liée à la prise en compte d'une dépréciation pour cotisations non reçues de 21 k€ en 2024.

Grâce à une gestion rigoureuse et à une maîtrise des coûts, l'association enregistre un excédent de 91 900 euros pour l'exercice 2025 avant IS. Cela lui permet de déclencher l'intéressement pour ses salariés. Le montant de cet intéressement égalitaire, pondéré par l'atteinte d'objectifs opérationnel, est de 34 000 euros.

Le résultat résiduel pour FAIR est dès lors de 57 900 euros.

Résultat légèrement réduit par un impôt sur les sociétés de 1 646 euros lié à des placements financiers (comptes à terme) qui sont eux même en hausse par rapport à 2024.

Afin d'augmenter les réserves de l'association et permettre de couvrir les investissements dans les projets stratégiques (FAIR Dataroom, campagnes grand public, rapport d'impact du label Finansol...), il sera proposé à l'Assemblée Générale de 2026 :

- ↳ De créer une réserve pour projet associatif ;
- ↳ D'y affecter une partie de l'excédent de l'exercice pour 50 000 euros ;
- ↳ D'affecter le solde de l'excédent 2025, soit 6 255 euros, au report à nouveau.

Concernant la structure financière, les dettes à court terme sont en baisse de 29 % par rapport à 2024. La structure financière est solide même si elle reste à renforcer car encore éloignée de l'objectif d'avoir 6 mois de budget annuel en fonds propres (soit environ 900 k€). Il n'y a aucun emprunt en cours. La situation financière de FAIR est parfaitement saine.

Au niveau de l'actif, les immobilisations ont diminué. Les créances augmentent de 26 % et les disponibilités et VMP augmentent et atteignent 500 k€, soit une augmentation de 40 %. Le total de bilan enregistre une augmentation de 11 %, soit 90 k€, et affiche en fin d'exercice un total de 892 k€.

L'exercice 2025 s'est avéré une nouvelle année de consolidation financière pour FAIR. L'excédent de 56 255 € témoigne d'événements exceptionnels résultant d'un pilotage budgétaire anticipateur. Cela reste un indicateur positif de la santé financière de l'association. Ce résultat lui permet d'anticiper plus sereinement l'année 2026, en renforçant ses actions et en investissant dans ses projets stratégiques tels que définis par le Conseil d'Administration.

Bilan 2025

Le bilan présente la situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2025.

Le bilan actif

	2024	2025
BILAN ACTIF	801 411 €	891 617 €
Actif immobilisé	266 489 €	191 476 €
Créances	144 761 €	182 696 €
Disponibilités	285 135 €	279 697 €
Valeurs mobilières de placement	77 302 €	227 995 €
Charges constatées d'avance	27 723 €	9 753 €

Actif net immobilisé : marque, matériel informatique, mobilier, etc.

Créances : valeur due par les partenaires et les adhérents

Disponibilités : avoirs disponibles en banque pour les besoins de l'association

Valeurs mobilières de placement : parts sociales Crédit Coopératif

Charges constatées d'avance : charges de l'exercice N+1 constatées à l'exercice N.

Le bilan passif

	2024	2025
BILAN PASSIF	801 411 €	891 616 €
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES	481 645 €	537 900 €
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 000 €	25 000 €
Réserves	9 049 €	-
Report à nouveau	433 425 €	456 645 €
Résultats de l'exercice	14 172 €	56 255 €
DETTES	319 766 €	353 716 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 382 €	43 620 €
Dettes sociales et fiscales	196 010 €	228 596 €
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	73 373 €	81 500 €

Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association

Réserves : cumul des résultats excédentaires précédents affectés aux réserves par l'assemblée générale

Report à nouveau : résultats antérieurs non affectés en réserve

Résultat de l'exercice : excédent ou déficit

Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, autres...

Produits constatés d'avance : subventions pluriannuelles

Le résultat 2025

Il est à noter qu'au cours de l'exercice, l'association FAIR a bénéficié de contributions volontaires en nature :

- ↳ Deux personnes bénévoles valorisées à 18 483 €.
- ↳ Le bénévolat des membres du comité du label Finansol valorisé à 11 425 €.

COMPTE DE RÉSULTAT	2024	2025
Cotisation, frais de dossier et de contrôle annuel du label	1 309 380	1 253 717
Subventions et report de subvention	329 948	294 296
Grands prix de la finance solidaire / Présent-es	11 500	-
Contributions financières	132 000	160 000
Vente de prestations de service	18 000	10 500
Autres produits divers	23 392	22 022
Total ressources	1 824 220	1 740 535
Charges de personnel	1 093 510	1 007 405
Taxes et versements assimilés	97 420	83 911
Autres achats et charges externes	495 092	473 157
Dotations aux amortissements et provisions	106 082	84 161
Autres charges diverses	9 441	-
Intéressement	8 503	34 000
Total charges	1 810 048	1 682 635
Résultat avant impôts	14 172	57 900
Impôt sur les sociétés		1 646
Résultat	14 172	56 255



© CHRISTOPHE DA SILVA

Un point d'eau réhabilité par Action contre la Faim au Cameroun.



© JEAN-MATHIEU GAULTIER

Charlotte, exploitante de la Ferme de La Ruée grâce à la foncière Terres de Liens en Bretagne.



Projet Descat à Tourcoing, un habitat partagé et solidaire par Melting Spot.



© SOIL CAPITAL

Programme Soil Capital qui permet la transition vers une agriculture régénérative, soutenu par Ring capital (Royaume-Uni).



© OLIVIER PAPEGNIES

Médecins du Monde mène des programmes de promotion de l'égalité et de la santé des femmes en Côte d'Ivoire.




© FERMES EN VIE

Guillaume et Chrystelle dans leur ferme des Bains endormis (Gers), acquise grâce au soutien de Fermes En Vie.

fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

finance-fair.org

 /FAIR.label.finansol

 /company/fair-label-finansol

 @label.finansol

